Programme de Formation

Maîtriser et Intégrer l'intelligence Artificielle au Quotidien

Organisation

Durée : 35 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Cette formation s'adresse à **tous les collaborateurs et utilisateurs potentiels en entreprise**, quels que soient leur service, leur fonction ou leur niveau d'exposition préalable à l'intelligence artificielle.

Elle convient particulièrement aux professionnels souhaitant intégrer l'IA générative dans leurs activités quotidiennes pour gagner en efficacité, automatiser certaines tâches, produire plus rapidement des contenus et explorer de nouveaux usages métiers.

Le format est adapté à des publics variés, incluant des profils non techniques, dès lors qu'ils ont besoin d'utiliser des outils numériques dans leur activité professionnelle.

Objectifs pédagogiques

Comprendre le fonctionnement de l'intelligence artificielle générative, son marché, ses usages professionnels et ses limites, notamment en matière de biais et de sécurité.

Acquérir une méthodologie de prompt efficace afin d'obtenir des résultats plus précis, plus rapides et mieux adaptés aux besoins métiers, en réduisant les itérations inutiles.

Savoir générer et optimiser différents types de contenus, en particulier textuels, visuels, vidéo et audio, pour répondre à des cas d'usage concrets en entreprise.

Être en mesure d'automatiser certains traitements de données et d'identifier, lorsque cela est pertinent, des solutions IA locales ou open source adaptées à un usage professionnel sécurisé.

Description

Formation destinée à permettre d'intégrer l'intelligence artificielle générative dans les processus métiers afin de gagner du temps, d'optimiser les tâches quotidiennes et de stimuler la créativité, en toute sécurité.

La formation est structurée en **5 thèmes obligatoires** constituant le tronc commun, complétés par **2 thèmes optionnels** selon les besoins de l'entreprise et des apprenants.

Thème 1 : Comprendre l'IA, ses enjeux et ses limites — Tronc commun.

- Partie théorique consacrée à l'état du marché, aux grandes entreprises et aux solutions disponibles, ainsi qu'à la projection sur l'avenir de l'IA générative. Étude des biais cognitifs et algorithmiques, des enjeux de sécurité des données et des risques en entreprise, avec identification des informations qu'il ne faut jamais partager.

- Partie pratique dédiée à un benchmark guidé des principaux outils, à l'analyse critique de cas concrets d'hallucinations et de biais détectés, puis à la rédaction d'une mini-charte d'utilisation sécurisée des données pour son propre service.

Thème 2 : L'art du prompt et génération textuelle — Tronc commun.

- Partie théorique sur la manière de s'adresser efficacement à l'IA, avec la méthodologie de structuration d'un prompt autour du rôle, du contexte, de la tâche et du format, ainsi que sur les bonnes pratiques pour gagner du temps et éviter les allers-retours chronophages.

-Partie pratique sous forme d'ateliers progressifs de "prompt engineering", avec mise en application directe sur des cas d'usage métiers apportés par les apprenants, par exemple la rédaction d'emails complexes, la synthèse de réunions ou la structuration de plannings.

Thème 3 : Génération et édition d'images par l'IA — Tronc commun.

-Partie théorique sur les modèles de génération d'images, les droits d'usage, la propriété intellectuelle et le vocabulaire spécifique au prompt visuel, notamment les styles, cadrages et éclairages.

-Partie pratique centrée sur la génération de visuels d'illustration pour des présentations d'entreprise, la modification d'images existantes et l'uniformisation d'une charte graphique simple via l'IA.

Thème 4 : Génération de contenus vidéo et audio — Tronc commun.

-Partie théorique présentant l'état de l'art de la vidéo et de l'audio génératifs, ainsi que des cas d'usage pertinents en entreprise, comme les tutoriels, la communication interne ou la traduction.

-Partie pratique orientée vers la création d'un avatar parlant ou d'une courte capsule vidéo institutionnelle, ainsi que la génération de voix-off et la traduction automatisée d'une vidéo existante.

Thème 5 : L'IA au quotidien – masterclass cas métiers — Tronc commun.

-Partie théorique consacrée à la stratégie d'intégration de l'IA, avec l'identification des tâches chronophages de la semaine type et la compréhension des situations dans lesquelles il ne faut pas utiliser l'IA.

-Partie pratique sous forme de "hackathon métier" : les apprenants apportent une problématique réelle de leur poste et construisent un flux de travail complet assisté par l'IA, de la réflexion à la production du document final, afin de résoudre cette problématique.

Thème 6 : Traitement des données et automatisation — Optionnel.

-Partie théorique sur l'usage de l'IA au service des tableurs et sur les principes de l'automatisation de flux via des outils no-code associés à l'IA.

-Partie pratique dédiée au nettoyage et à l'analyse d'un jeu de données brut via l'IA, à la génération de formules complexes et à l'automatisation d'une tâche récurrente, par exemple l'analyse de formulaires de satisfaction.

Thème 7 : Solutions open source, souveraineté et autonomie — Optionnel.

-Partie théorique sur les modèles libres, l'intérêt d'une IA locale autonome avec la confidentialité absolue, le fonctionnement hors ligne et les contraintes matérielles.

-Partie pratique consacrée à l'installation et à la configuration d'une interface locale conviviale, par exemple LM Studio, puis au test de requêtes sur des documents internes confidentiels selon un principe de RAG simplifié en circuit fermé.

La formation est organisée sur une base de **1 thème par jour**, pour une durée totale comprise entre **5 et 7 jours**. Les thèmes 1 à 5 constituent le tronc commun obligatoire, soit **5 jours**. Les thèmes 6 et 7 sont optionnels. La formation peut être réalisée de façon consécutive ou fractionnée selon l'organisation de l'entreprise.

Le tarif de **350 € par jour**, soit **1 750 €** pour le tronc commun obligatoire, **2 000 €** pour la formation complète de 7 jours, et **400 € par thème** pour les thèmes optionnels 6 et 7.

Prérequis

Une **aisance avec l'outil informatique de base** est attendue pour suivre la formation dans de bonnes conditions.
Aucune compétence en programmation n'est requise. La formation est conçue pour être accessible à des utilisateurs non développeurs.
Les apprenants sont invités à venir avec leurs propres cas d'usage métiers, tels que des fichiers ou des exemples de tâches chronophages, afin de travailler sur des situations concrètes durant les ateliers.

Modalités pédagogiques

En présentiel.

Moyens et supports pédagogiques

Le programme ne détaille pas de supports matériels ou documentaires spécifiques. Les ressources pédagogiques mobilisées relèvent principalement des outils d'IA, des cas d'usage métiers apportés par les apprenants et des exercices pratiques réalisés pendant la formation.

Les participants sont invités à venir avec leurs propres exemples de tâches chronophages, fichiers ou problématiques métier afin de favoriser une mise en pratique directement adaptée à leur environnement professionnel.

La formation repose sur une alternance de **30 % de théorie** et **70 % de pratique**, afin de favoriser l'appropriation immédiate des concepts et des outils abordés.

Chaque thème combine des apports méthodologiques, des démonstrations et des mises en application concrètes sur des cas d'usage métiers. Les apprenants sont amenés à travailler sur leurs propres problématiques professionnelles lorsqu'elles sont pertinentes.

La pédagogie privilégie des ateliers progressifs, des exercices guidés, des analyses de cas concrets et une logique de production orientée vers l'usage opérationnel en contexte de travail.

La formation peut être suivie en continu ou de manière fractionnée selon les contraintes d'organisation de l'entreprise.

Modalités d'évaluation et de suivi

À l'issue de la formation, les participants ayant suivi la totalité du parcours se voient attribuer une **attestation de compétences**.

Une **attestation de fin de formation** ainsi qu'un **certificat de réalisation conforme au code du travail** sont également remis.